
S É N A T

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES CULTURELLES

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Vincent Delpuech, président d'âge.* — La commission unanime a voté la reconduction du bureau sortant ainsi composé :

Président M. Louis Gros.

Vice-présidents ... MM. Georges Lamousse, Vincent Delpuech,
René Tinant.

Secrétaires MM. Robert Chevalier, Claudius Delorme,
Mohamed Kamil.

Présidence de M. Louis Gros, président. — Le président, au nom du bureau, a remercié le doyen et la commission de leur témoignage de confiance et d'amitié encore une fois renouvelé.

La commission a ensuite confirmé le mandat donné à MM. Balestra et Bordeneuve (suppléant : M. Baumel) pour la représenter à la Conférence des parlementaires de l'O. T. A. N. pour l'année 1962-1963.

Elle a ensuite désigné M. Noury pour siéger au Conseil national des sports, en remplacement de M. Vincent Delpuech, démissionnaire.

Elle a enfin renouvelé le mandat de ses délégués à la Commission des Finances (art. 18 [§ 3] du règlement) :

MM. Pauly	Education nationale.
Noury	Jeunesse et Sports.
Delpuech	Affaires étrangères ; Relations culturelles.
Baumel	Information.
Fruh	Arts et Lettres.
Lamousse	Cinéma ; Théâtres nationaux.
Cornu	Monuments historiques et Sites.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Jean de Geoffre, président d'âge.* — La commission a procédé à la constitution de son bureau.

Sur proposition de M. Lebreton, elle a décidé la reconduction intégrale du bureau antérieur.

Ont ainsi été désignés :

Président	M. Jean Bertaud.
Vice-présidents ...	MM. Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, Henri Cornat.
Secrétaires	MM. René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux.

Présidence de M. Jean Bertaud, président. — Après avoir remercié ses collègues de la marque de confiance qu'ils venaient de témoigner à nouveau à l'ensemble du bureau et s'être félicité de retrouver au cours de cette réunion constitutive l'atmosphère favorable qui a toujours prédominé dans la commission, le président a fait procéder à la désignation de deux sénateurs à la Conférence des parlementaires de l'O. T. A. N. : MM. Billiemaz et Puzet ont été confirmés dans leur mandat antérieur.

Enfin le président a rapidement rappelé les textes législatifs en instance devant la commission et a proposé à celle-ci de se réunir dès la semaine prochaine pour examiner le rapport de M. Lalloy sur le projet de loi (n° 325, session 1961-1962) relatif à certains travaux d'équipement rural, notamment en matière d'hydraulique.

AFFAIRES ETRANGERES,
DEFENSE ET FORCES ARMEES

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Marius Moutet, président d'âge.* — La commission a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour la session 1962-1963. Elle a réélu à l'unanimité et par acclamations son bureau sortant, qui se trouve donc ainsi constitué :

Président M. Vincent Rotinat.
Vice-présidents ... MM. Marius Moutet, Philippe d'Argenlieu,
Paul Piales.
Secrétaires MM. Jean Clerc, Georges Répique, Jacques
Ménard.

Puis la commission a désigné ceux de ses membres chargés de suivre les travaux de la Commission des Finances :

Pour les budgets militaires, ce sont : M. le général Ganeval (section commune), MM. Ménard (Air), de Chevigny (Guerre) et Monteil (Marine) ;

Pour le budget des Affaires étrangères : M. Lecanuet.

Enfin la commission a choisi pour faire partie de la délégation du Sénat à la Conférence des parlementaires de l'O. T. A. N. : MM. d'Argenlieu, Barrachin, le général Béthouart, Boin, Marcel Boulangé, Carrier, de Chevigny, Filippi, le général Ganeval, Ménard, Marius Moutet, de Nicolay, Monteil, Soldani, Vassor.

AFFAIRES SOCIALES

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Jean-Louis Fournier, président d'âge.* — Le bureau sortant a été reconduit à l'unanimité et par acclamations. Il est ainsi composé :

Président M. Roger Menu.
Vice-présidents ... MM. André Plait, André Dulin, Jean-Louis
Fournier.
Secrétaires MM. Marcel Lambert, François Levacher,
Louis Roy.

Présidence de M. Roger Menu, président. — Le président a remercié ses collègues de la marque de confiance et de sympathie qu'ils venaient de témoigner à leur bureau sortant.

Puis la commission a désigné comme commissaires chargés de suivre les travaux de la Commission des Finances (art. 18 du règlement) :

— M. Plait, en ce qui concerne le budget du Ministère de la Santé publique et de la Population ;

— M. Bernier, en ce qui concerne le budget du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale ;

— Mme Cardot, en ce qui concerne le budget du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ;

— M. Dulin, en ce qui concerne le budget annexe des prestations sociales agricoles.

Enfin ont été désignés : MM. Grand et Méric comme membres titulaires et M. Plait comme membre suppléant de la délégation sénatoriale à la Conférence des parlementaires de l'O. T. A. N.

FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Georges Marrane, président d'âge.* — Convoquée pour se constituer, la commission a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1962-1963. Elle a tout d'abord réélu à l'unanimité et par acclamations M. Alex Roubert.

Présidence de M. Alex Roubert, président. — Le président a remercié ses collègues de leur témoignage de confiance et de sympathie, puis il a invité la commission à désigner ses trois vice-présidents, ses trois secrétaires et son rapporteur général.

Ont été désignés comme vice-présidents par acclamations : MM. Masteau, Alric et Coudé du Foresto.

Ont été désignés comme secrétaires : MM. Julien Brunhes, Brousse et Desaché.

A été réélu comme rapporteur général : M. Marcel Pellenc.

La commission a ensuite procédé à la désignation des rapporteurs spéciaux pour l'examen du projet de loi de finances pour 1963. Ont été désignés :

I. — DÉPENSES CIVILES

a) *Budget général.*

	MM.
Affaires algériennes.....	Portmann.
Affaires culturelles.....	Raybaud.
Cinéma	Edouard Bonnefous.
Affaires étrangères.....	Portmann.
Agriculture	Driant.
Habitat rural.....	De Montalembert.
Anciens combattants et victimes de guerre.	Brousse.
Construction	Bousch.
Coopération	Armengaud.
Départements d'outre-mer.....	} Louvel.
Territoires d'outre-mer.....	
Education nationale.....	Métayer.
Jeunesse et Sports.....	Richard.
Finances et Affaires économiques :	
Charges communes.....	} Tron.
Services financiers.....	
Affaires économiques.....	Desaché.
Commissariat général du plan d'équipement et de la productivité.....	Armengaud.
Industrie	Alric.
Intérieur	Masteau.
Justice	Garet.
Services du Premier Ministre :	
Services généraux.....	} Coudé du Foresto.
Direction des Journaux officiels.....	
Conseil économique et social.....	
Information	Edouard Bonnefous.
Secrétariat général de la Défense nationale	} Richard.
Service de Documentation extérieure et de contre-espionnage.....	
Groupement des contrôles radio-électriques	
Rapatriés	Fosset.

	MM.
Sahara	Louvel.
Santé publique et Population.....	Ribeyre.
Travail	Kistler.
Travaux publics et Transports :	
Travaux publics et Transports.....	Mlle Rapuzzi.
Chemins de fer. — Régie autonome des Transports parisiens.....	Courrière.
Aviation civile.....	Coudé du Foresto.
Marine marchande.....	Lachèvre.

b) *Budgets annexes.*

Caisse nationale d'épargne.....	Marrane.
Imprimerie nationale.....	Duclos.
Légion d'honneur.....	} Paul Chevallier.
Ordre de la Libération.....	
Monnaies et Médailles.....	
Postes et Télécommunications.....	Chochoy.
Prestations sociales agricoles.....	Monichon.

II. — DÉPENSES MILITAIRES

a) *Budget général.*

Section commune (services communs)....	N...
Section commune (services d'outre-mer)..	Alric.
Section Air	Brunhes.
Section Guerre	Maroselli.
Section Marine	Courrière.

b) *Budgets annexes.*

Service des essences.....	} Colin.
Service des poudres.....	

**

Comptes spéciaux du Trésor.....	Descours Desacres.
Radiodiffusion-Télévision française (applica- tion de l'article 14 de la loi n° 59-1454 du 26 décembre 1959).....	Edouard Bonnefous.

En application de l'article 164 de l'ordonnance n° 58-1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959, et conformément à l'article 22 bis du règlement, la commission a habilité un certain nombre de ses membres à suivre et apprécier la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte. Ont été désignés : MM. Alex Roubert, président, Marcel Pellenc, rapporteur général, Alric, Armengaud, Edouard Bonnefous, Bousch, Brunhes, Chochoy, Coudé du Foresto, Courrière, Desaché, Driant, Lachèvre, Louvel, Mlle Rapuzzi.

Ont été désignés comme rapporteurs :

— M. Marcel Pellenc, rapporteur général, du projet de loi (n° 321, session 1961-1962), adopté par l'Assemblée Nationale, portant réforme de l'enregistrement, du timbre et de la fiscalité immobilière ;

— Et M. Ribeyre, de la proposition de loi (n° 304, session 1961-1962) de M. Lafay tendant à instituer un fonds sanitaire routier (F. S. R.) destiné à créer, à développer et à moderniser les équipements techniques et hospitaliers propres à perfectionner l'organisation des secours et des soins aux victimes des accidents corporels de la route.

Enfin ont été désignés pour faire partie de la délégation du Sénat à la Conférence des parlementaires de l'O. T. A. N. : MM. Edouard Bonnefous, Coudé du Foresto, Courrière, Lachèvre, Maroselli, de Montalembert, Portmann.

LOIS CONSTITUTIONNELLES, LEGISLATION,
SUFFRAGE UNIVERSEL,
REGLEMENT ET ADMINISTRATION GENERALE

Mardi 9 octobre 1962. — *Présidence de M. Abel-Durand, président d'âge.* — La commission a reconduit par acclamations son bureau sortant ainsi constitué :

Président M. Raymond Bonnefous.

Vice-présidents ... MM. de La Gontrie, Champeix, Prélot.

Secrétaires MM. Montpied, Rabouin, Georges Boulanger.

Présidence de M. Raymond Bonnefous, président. — Après avoir entendu les remerciements d'usage présentés par M. Raymond Bonnefous, la commission a procédé à un échange de vues sur les conditions dans lesquelles s'exerce sur les ondes

la propagande en vue du prochain référendum. Elle a regretté, à l'unanimité moins deux voix, que le Gouvernement ayant perdu la confiance de l'Assemblée fasse un usage abusif des moyens puissants de diffusion que représentent la télévision et la radiodiffusion, alors que des bulletins d'informations orientées déforment ou passent sous silence les manifestations d'opinions contraires au pouvoir. Elle a, par la même majorité, mandaté son président pour qu'il élève, par les moyens qui lui sembleront bons, une protestation solennelle contre le non-respect par le Gouvernement des droits de la libre discussion.

Au cours d'une deuxième réunion tenue en fin d'après-midi, la commission a été amenée à se prononcer sur la demande d'affichage de l'allocution du Président du Sénat, proposée par M. Marius Moutet, doyen d'âge.

A la suite d'un bref échange de vues auquel ont participé MM. Baratgin, Bruyneel, Champeix, Jozeau-Marigné, de La Gontrie, L'Huillier, Marcihacy, Monsarrat et Montpied, la commission a décidé à l'unanimité :

- 1° De charger son président de rapporter son point de vue ;
- 2° D'émettre un avis favorable à l'affichage du discours du président du Sénat ;
- 3° De laisser au président du Sénat le soin de régler les modalités de cet affichage.